

COMMUNE DE CAUMONT-sur-AURE

Compte-rendu de la réunion du 11 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars, à 20 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 04 mars 2019

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 04 mars 2019.

Membres en exercice	31
Membres présents/représentés	25
Quorum (16)	Atteint
Membres absents et excusés	6
Membres ayant donné pouvoir	1

Membres présents : BECQUET Françoise, BEZIERS Jean-Marie, CHAILLON Sylvain, CHALLES Nadège, DUVAL Estelle, GABRIEL Christian, GENNEVIEVE Michel, GUERIN François, HANICOT Nathalie, LARONCHE Hervé, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPERCHOIS Annie, LEROY Bernard, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MONNIER Stéphane, MOTTE Jean-Pierre, PELVEY

Guy, PORET Michel, THOMAS Jean-Paul, VAN NIEUWENHUYSE Joël, VAUGELADE Martine.

Membres absents et excusés : CALENGE Laurence, CATHERINE Yves, DEROUET Séverine, PLATON Claude, HUET Gaëtane, LEFEBVRE Hugues et MALGRAIN Michel.

Membres absents ayant donné pouvoir : Claude PLATON à Nathalie HANICOT.

Secrétaire de séance : Joël VAN NIEUWENHUYSE

Remplacement et installation du compteur communicant LINKY

Présentation effectuée par Madame Axelle MORINEAU, interlocuteur privilégié ENEDIS (sur demande, envoi de la présentation en version PDF).

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11/02/2019

Observations du conseil : NEANT

M. LEROY n'a pas reçu le compte-rendu de la séance du 11/02/19 et s'abstient.

Approuvé par les membres présents lors de la séance du 11/02/19.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Encaissement chèques : 530,03€, BAC du PB, remboursement trop versé et 129,94€, AXA assurances, abattement de prime sur cotisation incendie (Samuel CAVAROS, sapeur-pompier),
- Création d'une chambre funéraire – Avis du conseil municipal,
- Prise en charge 50% étude de sol ancien Matériaux Caumontais,
- La Vacquerie – Encaissement chèque Association Pétanque Vacqueroise.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

1. Approbation des comptes de gestion 2018

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des comptes de gestion dressés par Madame Monique RIEU, receveur municipal, en tous points identiques aux comptes administratifs dressés par l'ordonnateur,

Approuve les comptes de gestion, dressés par Madame Monique RIEU, receveur municipal, des budgets,

- De la commune de Caumont-sur-Aure,
- De l'assainissement – Caumont-l'Eventé,
- Du lotissement Le Fieffe Pilet – Caumont-l'Eventé,
- Du lotissement La Pommeraie – Caumont-l'Eventé,
- Du lotissement rte de Torigni – Caumont-l'Eventé.

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2. Approbation des comptes administratifs 2018

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Christian GABRIEL, maire délégué.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Caumont-sur-Aure

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Résultats reportés 2017	1 087 128,69	Résultats clôture 2017	25 224,20		
Dépenses exercice	1 580 810,04	Dépenses exercice	379 707,57	Dépenses investissement	134 636,90
Recettes exercice	1 768 587,07	Recettes exercice	234 292,52	Recettes investissement	53 057,00
Résultat positif exercice	187 777,03	Résultat exercice	-145 415,05		
Résultat clôture 2018	1 274 905,72	Résultat clôture 2018	-120 190,85	Solde	-81 579,90

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Assainissement - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2017	24 035,30	Résultats clôture 2017	34 556,35
Dépenses exercice	66 720,90	Dépenses exercice	20 847,39
Recettes exercice	60 920,94	Recettes exercice	26 169,00
Résultat exercice	-5 799,96	Résultat exercice	5 321,61
Résultat clôture 2018	18 235,34	Résultat clôture 2018	39 877,96

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Lotissement Le Fieffe Pilet - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2017	11 318,43	Résultats clôture 2017	0,00
Dépenses exercice	88 151,74	Dépenses exercice	88 151,74
Recettes exercice	88 151,74	Recettes exercice	88 151,74
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	0,00
Résultat clôture 2018	11 318,43	Résultat clôture 2018	0,00

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Lotissement rte de Torigni - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2017	0,00	Résultats clôture 2017	13 208,61
Dépenses exercice	145 352,09	Dépenses exercice	300 252,09
Recettes exercice	145 352,09	Recettes exercice	296 591,39
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	-3 660,70
Résultat clôture 2018	0,00	Résultat clôture 2018	9 547,91

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Lotissement La Pommeraie - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2017	57 500,00	Résultats clôture 2017	0,00
Dépenses exercice	97 349,87	Dépenses exercice	52 366,76
Recettes exercice	820,96	Recettes exercice	52 366,76
Résultat exercice	-96 528,91	Résultat exercice	0,00
Résultat clôture 2018	-39 028,91	Résultat clôture 2018	0,00

Pour : 24 voix Contre : 0 voix Abstention : 1 (M. MAHE).
Adopté à l'unanimité des voix.

3. Affectation du résultat de fonctionnement 2018

Budget principal de Caumont-sur-Aure

Fonctionnement		Investissement		Affectation résultat	
Résultats clôture 2017	1 087 128,69	Résultats clôture 2018	-120 190,85	Recette investissement-1068	201 770,75
Résultat clôture 2018	187 777,03	Solde RAR 2018	-81 579,90	Recette fonctionnement-002	1 073 134,97
Résultat 2018	1 274 905,72	Besoin de financement	201 770,75		

Adopté à l'unanimité par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4. Collège Les Sources d'Aure – Participation séjour Etat Unis dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du débarquement

Simulation du coût du voyage aux Etats-Unis – Falmouth – Maine. (Document fourni par Mme PARIS-DESFEUX) :

Projet : échange culturel et linguistique – 15 élèves dont 3 de Caumont-sur-Aure (à ce jour).

Dates : 10 au 22 octobre 2019 – Séjour des américains en France en juin 2020.

Transports : Ouibus Caen-Aéroport Charles de Gaulle (aller et retour).

Avion – Vol international + vol intérieur. Navette entre auberge et aéroport.

Hébergement : auberge de jeunesse

Sous/total - Coût par personne : 809,14€

Non compris : le transport pour les visites à New York, les repas, soit environ 250€ supplémentaires.

Coût total par personne : 1 100€

Le collège dispose de 1 000€ (trésor de guerre du Club Europe + 1 500€ de subvention du rectorat.

Le transport et les visites à Falmouth/Portland sont pris en charge par l'établissement partenaire, **de même que le collège devra prendre en charge le transport et les visites de leurs partenaires à partir de Caen (cimetière Américain de Colleville, Pointe du Hoc, Caen, Mémorial, Bayeux, Falaise ?, le Mont St Michel, etc.).**

Décision du conseil :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition du maire, à savoir :

- **100,00€/enfant domicilié à Caumont-sur-Aure et sur justificatif de participation délivré par le collège,**
- **Subvention exceptionnelle attribuée dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du débarquement.**

Collège Les Sources d'Aure - Pour info :

Liens des blogs du collège et d'une vidéo créée par deux élèves il y a 5 ans pour donner suite aux travaux d'archives qui avait été mené : Caumont avant la libération et Caumont après les bombes.

<https://www.youtube.com/watch?v=u5Vg2GDPhnw>

<https://manormandieen44.wordpress.com>

<https://laliberationdecaumont.wordpress.com/>

5. Vote des subventions aux associations – Année 2019

Pour l'année 2019, l'analyse des demandes de subventions des associations et du CCAS ont conduit aux propositions figurant dans le tableau ci-dessous.

Ainsi, il est proposé aux membres du conseil municipal l'attribution des subventions aux associations et au CCAS.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu les demandes de subventions des associations adressées en mairie pour l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission en date du 08 mars 2019,

Considérant que :

- Hervé LARONCHE, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « Association Culturelle du Caumontais »,
- Christophe LE BOULANGER, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « Les amis de la Chapelle St Sulpice »
- Jean-Pierre MOTTE, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « Comité des fêtes de Caumont-l'Eventé »,

- Gilles LAURENT, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « Les Randos Caumontaises,
- Christian GABRIEL et Michel LEJEUNE, ne prennent pas part au vote de la subvention à l'association « Comité Foire et salon »,
- Marie-Josèphe LESENECHAL, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « Comité de Jumelage Uffculme »,

Après en avoir délibéré,

Accorde les subventions aux associations au titre de l'exercice 2019, les noms des associations bénéficiaires de ces subventions ainsi que les montants alloués pour chacune d'elles figurant dans le tableau ci-dessous

Accorde la subvention au Centre communal d'actions sociale au titre de l'exercice 2019 Les crédits nécessaires au paiement de la dépense seront inscrits au budget primitif 2019

Associations	Subvention accordée
Amicale des Pêcheurs de la Drôme	120,00
Association culturelle du caumontais	500,00
Association des parents d'élèves Caumont-l'Eventé	350,00
CCAS	
Chœur de l'Or Bleu	300,00
Club du 3ème âge	200,00
Collège Les Sources d'Aure - Séjours linguistiques	500,00
Collège Les Sources d'Aure – Séjour Etats Unis – 75 ^{ème} anniversaire du débarquement	300,00
Comité Animation Foire et Salon	2 000,00
Comité des fêtes	2 300,00
Don du sang	200,00
Gymnastique volontaire	250,00
Jumelage Mômbris	250,00
Jumelage Uffculme	500,00
Les Ladies du Bâton	300,00
Les Randos Caumontaises	200,00
UNC Caumont	100,00
LES FRANCAS	
Anacrouses	3 000,00
UNC Livry	100,00
Chasse	120,00
Gym d'Aure	250,00
Les amis de la chapelle St Sulpice	100,00
Les amis du Val d'Aure	200,00
Les danseurs éclivernois	200,00
UNC La Vacquerie	500,00
Parents élèves et amis écoles Livry et St Germain d'Ectot	100,00
TOTAL	

Adopté à l'unanimité des voix.

Observations du maire :

Anacrouses : aide pour tous, accueil des nouveaux parents (porte à porte Résidence des Jardins, auprès des plus défavorisés, pour une meilleure intégration), accompagnement des ados, etc.

Anciens combattants de La Vacquerie : participation à l'achat d'un nouveau drapeau (1 128,00€).

Comité des fêtes de Caumont : dont 300,00€ pour rémunération des serveurs du repas des aînés.

Pêcheurs de la Drôme : nouvelle équipe, comptes non transmis par l'ancien bureau.

La commission a remarqué que certaines associations disposaient de comptes « confortables » et de livrets d'épargne. Pour ne pas les démotiver, les membres de la commission ont décidé de ne pas les sanctionner.

6. Assainissement – Devis Sté SIBEO – Contrôle du réseau eaux usées

Exposé de M. MAHE, conseiller municipal en charge de ce dossier. A reporter en avril.

7. Assainissement – Demande de subvention près de l'Agence de l'Eau

Exposé de M. MAHE, conseiller municipal en charge de ce dossier. A reporter en avril.

8. SDEC – Devis sonorisation église - Caumont

M. PLATON, conseiller municipal en charge de ce dossier, étant absent, sujet reporté en avril.

9. SDEC – Devis sonorisation centre bourg - Caumont

M. PLATON, conseiller municipal en charge de ce dossier, étant absent, sujet reporté en avril.

10. CdC PBI – Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération n° 20170118-18 du conseil communautaire de la Communauté de communes Pré Bocage Intercom approuvant la création de la CLECT ;

Vu les services communs mis en place pour répondre à la demande des communes adhérentes en matière **d'ADS (application droit des sols) et d'urbanisme** ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2016 portant création de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom issue de la fusion de la communauté de communes Aunay-Caumont Intercom et de la communauté de communes Villers-Bocage Intercom et de l'extension à la commune du Plessis-Grimoult ;

Vu le rapport de la CLECT, réunie en séance du 06 février 2019 ;

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, la CLECT, dans sa séance du 21 février 2018 a approuvé à l'unanimité les transferts de charges liés aux nouvelles voies à intégrer à la voirie intercommunale ainsi qu'à la révision des métrés, à la régularisation de charge pour les associations, le coût du service de l'ADS et les documents d'urbanisme. Le rapport est annexé à la présente délibération.

Le V de l'article 1609 nonies C du CGI prévoit quatre types de procédures de révision de l'**AC (attribution de compensation)** :

- La révision libre qui nécessite un accord entre l'EPCI et ses communes membres ;
- La révision liée à tout transfert de charges entre l'EPCI et ses communes membres ;
- La révision unilatérale du montant de l'AC opérée sans accord entre l'EPCI et ses communes membres ;
- La révision individualisée qui nécessite un accord entre l'EPCI et une majorité qualifiée de ses communes membres.

Dans notre cas, nous sommes en révision libre. Celle-ci nécessite un accord entre l'EPCI et ses communes membres ; Pour pouvoir être mise en œuvre, la révision libre du montant de l'AC suppose la réunion de trois conditions cumulatives :

- Une délibération à la majorité des deux-tiers du conseil communautaire sur le montant révisé de l'AC ;
- Que chaque commune intéressée délibère à la majorité simple sur ce même montant révisé d'AC ;
- Que cette délibération tienne compte de l'évaluation expresse élaborée par la CLECT dans son rapport.

Il appartient aux conseils municipaux d'approuver le rapport de la CLECT et le montant de vos attributions de compensation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Par : 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- Approuve le rapport de la CLECT en date du 06 février 2019 tel que présenté en annexe ;

- Autorise le maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de CAEN à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département. Adopté à l'unanimité.

Observation du maire :

Montant attribué en 2018 : 60 732,00€

Montant attribué en 2019 : 60 750,00€

11. Cdc PBI – Autorisation signature procès-verbal – Mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire des communes de la CdC PBI

Le maire donne lecture au conseil des procès-verbaux établis contradictoirement en 2019, entre la CdC PBI et la commune de Caumont-sur-Aure, pour la mise à disposition de la communauté de communes, des voiries communales dites d'intérêt communautaire, à savoir :

Commune historique de Caumont-l'Eventé

Longueur des voiries communautaires au 01/01/2019 : 12 384 ml

Commune historique de Livry

Longueur des voiries communautaires au 01/01/2019 : 25 018 ml

Commune historique de La Vacquerie

Longueur des voiries communautaires au 01/01/2019 : 10 922 ml

Le maire demande au conseil l'autorisation de signer ces procès-verbaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le maire à signer les procès-verbaux pour la mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire des communes, à la Communauté de communes Pré-Bocage Intercom.

Adopté à l'unanimité.

12. Encaissement chèques

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à encaisser les chèques suivants :

- 129,94 €, émis par la SPEC CHAZAL-GUERIN, agence AXA à Caumont-l'Eventé, correspondant à un abattement de prime sur la cotisation incendie,

- 530,03 €, émis par la BAC du PRE-BOKCAGE à Caumont-l'Eventé, pour le remboursement d'un trop perçu.

Adopté à l'unanimité.

13. Encaissement chèque

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à encaisser le chèque suivant :

- 1 000,00€, émis par l'association sportive de la Pétanque Vacqueroise.

Cette recette sera inscrite à l'article 774 du BP 2019. Adopté à l'unanimité.

Pour info : achat d'un frigo-congélateur financé par la commune pour récupération de la TVA, l'association rembourse ainsi à la commune que le montant HT. Courrier remerciements à l'association.

14. Création d'une chambre funéraire par les Pompes Funèbres PLESSIS – Avis du conseil

Vu l'article R.2223-74 du code général des collectivités territoriales prévoyant que la création ou l'extension d'une chambre funéraire est autorisée par le Préfet, qui consulte le conseil municipal, sachant que l'autorisation ne peut être refusée par le Préfet qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou de danger pour la salubrité publique.

La commune de Caumont-sur-Aure a été saisie par Monsieur le Sous-Préfet de Vire d'une demande de création d'une chambre funéraire, 20 route de Torigni – Caumont-l'Eventé – 14240 Caumont-sur-Aure, sur le territoire de la commune, présentée par Monsieur Gilbert PLESSIS, gérant de la SARL PLESSIS A&G, dont le siège est situé Le Calvaire – Saint Amand – 50160 Saint Amand Villages.

Le projet décrit comprend :

- La construction d'un bâtiment modulaire à ossature bois à destination de :
 - o Chambre funéraire, composée d'un accueil, de 2 salons, d'une zone de préparation
 - o D'une boutique, composée d'un espace de vente et de 2 bureaux.

Le bâtiment sera édifié en simple rez-de-chaussée et accessible depuis le parking.

Le bâtiment est composé de deux ensembles desservis par un parvis couvert :

- L'espace funéraire est desservie par une entrée principale donnant sur une zone d'accueil de 33m² comprenant des sanitaires PMR de 3m². On accède depuis la zone d'accueil aux deux salons de 23m². Une zone de préparation non ouverte au public se situe à l'arrière du bâtiment et comprend les locaux techniques.

- L'espace boutique s'ouvre directement sur le parvis couvert, on accède depuis l'espace de vente aux bureaux non ouvert au public.

Les horaires d'ouverture seraient du lundi au dimanche de 9h à 18h30. L'ouverture est envisagée début 2020.

Aujourd'hui, il n'y a pas de chambre funéraire en activités sur le territoire de la commune.

Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet de création d'une chambre funéraire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la création d'une chambre funéraire sur le territoire de la commune.

Adopté à l'unanimité.

15. Affaires diverses

Etude de sol – Terrain rte de Torigni – Futur pôle santé

Exposé du maire : la CdC PBI demande à la commune de prendre à sa charge 50% des frais pour l'étude du sol du terrain sis rte Torigni et destiné à recevoir le futur pôle santé, soit environ 2 250,00€.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

Pôle santé

M. LARONCHE : trouver un remplaçant au Dr RICHARD devient URGENT, il demande à tous de faire jouer leurs relations pour trouver un, voir deux médecins.

Elections européennes du 26/05/2019 – 8h/18h

Le tableau de présence vous sera transmis ultérieurement.

Point sur les travaux d'élargissement de la voirie rue St Martin

Exposé du maire : une documentation sera transmise aux riverains avec sens de circulation, implantations des panneaux, etc.

La pose des panneaux est prévue pour le jeudi 14/03/2019, ils seront masqués en attendant le marquage au sol.

PLUi

M. PORET : projet adopté, commencement de la phase « enquête publique », approbation en fin d'année 2019. Réunion le 17/04/2019, 17h, salle de justice, mairie de Caumont : observations modifications avant enquête publique.

Micro-Folie

Exposé du maire : le dossier de Caumont-sur-Aure a été retenu, sous condition de l'implantation du site dans un délai raisonnable. 100m² à trouver le plus rapidement possible.

Dossier de mécénat : le Crédit Agricole, Groupama (par l'intermédiaire de M. MAHE) et AXA (par l'intermédiaire de Mme CHALLES), seront sollicités.

En annexe « *Projet de mise en œuvre d'un musée numérique, ateliers et réalité virtuelle* ».

Les mots sans cage

En annexe, compte rendu du COPIL FESTIVAL 2019 – Réunion du 04/03/2019.

Dialogue citoyen autour de l'Europe

En annexe, rapport d'analyse de l'événement Facebook.

Site communal - www.caumont-sur-aure.fr

Mme HANICOT : site opérationnel, faire remonter toute observation à la mairie de Caumont ou de La Vacquerie.

Observation du conseil : félicitations de l'ensemble du conseil.

Bulletin communal – Edition juin 2019

Mme HANICOT : transmettre toutes vos infos à la mairie de La Vacquerie : mairie.lavacquerie14@orange.fr

Dates à retenir

15 mars : Soirée solidarité avec le RWANDA organisée par La Paroisse Ste Marie des Vents et Ste Marie en Pré-Bocage à 19h à la salle des fêtes de Caumont.

16 mars : Animation lecture pour les enfants à la bibliothèque à 10h et à 11h.

17 mars : Thé dansant à Livry organisé par les danseurs éclivernois.

23 mars : PBI - Scène ouverte « Poète, humoriste, comédien, musicien, danseur, jongleur ou simple rêveur », venez vous essayer à la scène et partager votre passion. Participation gratuite et libre. Salle des fêtes de Caumont à 20h.

Concert Hip-Hop « Marcus et Cookie Monkey » salle des fêtes de Caumont à partir de 20h30.

27 mars : Concours de belote « Amicale 3^{ème} âge » à Caumont.

30 mars : Course d'orientation à Livry organisée par le Body Karaté à 19h30.

30 et 31 mars : « Itinéraire en quête d'artistes » organisé par PBI : découvrir 13 communes à travers un parcours d'art actuel.

6 avril : Soirée « choucroute » organisée par l'ISC à 19h30 à la salle des fêtes de Caumont.

7 avril : Repas des anciens à La Vacquerie.

6 – 7 avril : Portes ouvertes aux ateliers Recycl' et Bois à Livry « Journée européennes des métiers d'arts » de 10 à 13h et de 14 à 19h.

11 avril : Concours de belote « Amis du Val d'Aure » à Livry.

18 avril : Dialogue autour de l'Europe à 20h à la salle des fêtes de Caumont.

Infos à diffuser sur le site et sur le panneau lumineux.

ISC – Match amical avec les jeunes maliens

M. VAN NIEUWENHUYSE : remerciements au club de foot de Caumont, et à son président, Jean-Marie BEZIERS, pour avoir organisé, dimanche dernier, et pour la deuxième fois, un match amical entre les 18 vétérans du club de foot local et les jeunes maliens, ivoiriens et guinéens temporairement hébergés à Livry.

Participation aux réunions préparatoires du conseil municipal

Mme LESENECHAL, conseillère municipale, déléguée communautaire, bénévole à la bibliothèque municipale, a demandé au maire la possibilité d'assister aux réunions préparatoires du conseil municipal.

Le maire a émis un avis défavorable à cette demande.

Devenir ancien EHPAD

M. LARONCHE : où en est le projet de reprise ?

Le maire : dossier en très bonne voie.

Sens interdit rue de Belfort

M. MONNIER : par ricochet, stationnement anarchique et dangereux route de Caen. Prévoir éventuellement la matérialisation de bandes jaunes pour y interdire le stationnement.

Transmission des documents aux conseillers

Si vous rencontrez des difficultés dans la réception des convocations, comptes rendus, ou si vous souhaitez obtenir des documents particuliers, contactez le secrétariat de mairie de Caumont qui vous transmettra les documents demandés.

Prochaines réunions

Préparation de la réunion de conseil d'avril : lundi 25 mars 2019 à 18h à Livry.

Séance d'avril : lundi 08 avril 2019 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.